

# SUPER-CINECHLORE

DEGRAISSANT DESINFECTANT BLANCHISSANT

- Nettoie en profondeur et désinfecte en une seule opération.

- Dégraissant chloré non moussant, spécialement conçu pour la remise en état des sols.

L'agent de blanchiment décolore les pigments, les traces à base de tanins, café, jus de fruits etc...

- N'attaque pas le ciment des joints. Il est utilisable sur tous les sols lavables, non protégés et résistants au chlore. Ne pas utiliser le SUPER-CINECHLORE sur le bois, les textiles fragiles, le liège, le linoléum.

## DOMAINES D'APPLICATION

- Sociétés de nettoyage et de décontamination après sinistres, Industries, Collectivités, Résidences, Commerces, Vestiaires etc...

## CONSEILS D'UTILISATION

- S'utilise toujours dilué, à une concentration de 1 à 5% dans l'eau froide ou chaude de préférence, selon l'application, l'épaisseur et le type de salissures à éliminer.

- Le rinçage est nécessaire en lavage manuel.

- En cas de fort encrassement augmenter le temps d'action.

## MODES D'APPLICATION

- Lavage manuel ou autolaveuse.

## PICTOGRAMMES D'APPLICATION

AUTOLAVEUSE



LAVAGE MANUEL



## REFERENCE

Bidon de 5 litres : SUPER-CINECHLORE 5

N'oubliez pas vos gants

La solution Hygiène

**CINER**

31190 GRAZAC

Tél. 05 61 08 27 48 - Fax. 05 61 08 07 52

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aspect du produit : liquide visqueux

Couleur : légèrement jaune

Odeur : Chlore

Ph pur : >13

Densité en solution : 1.09

Biodégradable à plus de 90%

Conditionnement : carton de 4x5litres

Pour les conditionnements autres nous consulter.

## CONSEILS DE PRUDENCE

R31 : Au contact d'un acide dégage un gaz toxique.

R34 : Provoque de graves brûlures.

S02 : Conserver hors de portée des enfants

S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.

S03/07/09 : Conserver le récipient bien fermé dans un endroit bien ventilé.

S24/25 : Eviter le contact avec la peau et les yeux.

S20/21 : Ne pas manger boire ou fumer pendant l'utilisation.

S28 : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et savon.

S45 : En cas d'accident ou malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux et du visage.

S23 : Ne pas respirer les vapeurs.

## CONTIENT EN AUTRES CONSTITUANTS

Agents de blanchiment : 1 à 5%

Alcalin minéral : 1 à 5%

## DELAI DE PEREMPTION

6 Mois à compter de la date de livraison

5 L



C - Corrosif